

Un collectif d'experts soutient le docteur Henri Brunner

Plus d'une vingtaine de médecins experts auprès des tribunaux réfutent les accusations qui ont valu au psychiatre strasbourgeois sa radiation de l'Ordre régional, assurant de sa compétence et de son respect de la déontologie. L'Ordre national doit encore se prononcer sur son appel.

Le 10 janvier dernier, la chambre disciplinaire de l'Ordre des médecins du Grand Est annonçait la radiation du docteur Henri Brunner, psychiatre strasbourgeois et expert honoraire sur le ressort de la cour d'appel de Colmar, à l'issue d'une procédure qui rassemblerait sept plaintes l'accusant de mener des examens « expéditifs », de tenir des propos « humiliants » pour les patients, de manquer d'impartialité dans ses expertises et de trahir le secret professionnel.

Alors âgé de 76 ans, le docteur Brunner a, depuis, mis fin à ses activités, mais a fait appel de cette décision devant le conseil national de l'Ordre des médecins. Pour le soutenir devant cette instance, mais aussi en réaction à nos articles du début de l'année, Gilles Boniface, expert médico-légal à Strasbourg, a rédigé une « réplique », dans laquelle il conteste toutes les ac-

cusations portées contre son collègue, avec lequel il travaille « depuis quasiment 35 ans ».

Victime d'une « cabale »

« Il a toujours respecté le contradictoire, ses expertises sont loin d'être expéditives, mais d'une efficacité redoutable, il n'a jamais proféré de propos humiliants vis-à-vis des victimes, il ne porte pas atteinte au secret professionnel », peut-on notamment lire dans cette « réplique ».

« J'ai participé à nombre de ses expertises, ça ne posait jamais aucun problème, assure Gilles Boniface de vive voix. Quand j'étais là, son comportement était peut-être différent, mais je ne vois pas pourquoi il l'aurait été. Le fond des expertises du docteur Brunner est irréprochable. La forme, c'est autre chose, on peut admettre que les gens n'acceptent pas certaines questions, qui peuvent être mal vécues. L'expertise psychiatrique, c'est une mise à nu de la personne. »

Pour le docteur Boniface, Henri Brunner est victime d'une « cabale » orchestrée par des confrères dont il remettait en question les diagnostics. « Un expert n'a pas l'empathie de quelqu'un qui suit un patient depuis longtemps, il s'attache



Le Dr Henri Brunner, expert psychiatre, a été radié de l'Ordre des médecins du Grand Est. Photo Cédric Joubert

uniquement aux faits : faits traumatiques, faits accidentels, ou maladie. Le docteur Brunner mettait dans son rapport ce qu'il pensait, sans hésitation. Mais aujourd'hui prévaut une logique de victimisation, les gens réclament une espèce de dédommagement. Il y a une quête de reconnaissance de l'état de victime. Quand elle est refusée, ils sont mécontents. »

Solidarité professionnelle

À l'initiative de Gilles Boniface et de Marc Bensoussan, lui aussi expert honoraire près la cour d'appel de Colmar, plus d'une vingtaine d'experts qui tira-

Il y a 31 ans déjà, « il était là pour broyer » Elle se fait appeler aujourd'hui Lili Lefort, n'habite plus en Alsace et c'est sur internet qu'elle a lu, en début d'année, nos articles sur la radiation du docteur Henri Brunner. « Ma psychanalyste m'a prévenue. Ça ne m'a pas du tout étonnée. »

Confrontée aux témoignages des personnes se disant victimes de l'expert psychiatre strasbourgeois, Lili Lefort dit s'être « mise à trembler », comme elle l'avait fait il y a 31 ans, en le rencontrant pour la première fois. C'était à la prison de l'Elsau, où elle venait d'être incarcérée après avoir fait feu face à son ex-mari, dans une tentative ultime de mettre fin au harcèlement et aux violences qu'elle et son fils subissaient. Elle raconte une expertise « brutale », dont elle est sortie « traumatisée », allant jusqu'à une tentative de suicide en cellule, empêchée par sa codétenue.

Soumise à « un système de questions-réponses rapides »

faire est plié. »

● **Olivier Brégaud**

(*) Parmi lesquels Nabli Telitel, Anna Ludwig, Céline Leiber-Wa-

durant une trentaine de minutes seulement, Lili Lefort se voit rapidement diagnostiquée « psychotique », promise à l'internement. « Le docteur Brunner était là pour broyer, pas pour apprendre, comprendre mon histoire douloureuse », estime-t-elle. À 74 ans, gravement malade, elle retourne l'expertise et décrit un psychiatre qui aimait « se mettre en scène », animé d'un « ego destructeur », d'un « sentiment de toute-puissance ». « Tout ça était déjà su à l'époque, même les surveillantes de la prison en parlaient. Des personnes connaissant fort bien les dérapages du docteur Brunner m'aidèrent à échapper à une mort sociale programmée », ajoute Lili Lefort, qui bénéficie d'une contre-expertise.

Un collectif des victimes du docteur Henri Brunner a été créé pour « lister les manquements et dérives » dans le cadre de ses missions. Plus d'informations sur <https://victimes-brunner.org/>

ckenheim, Isabelle Trapp, Christian Meyer, Lionel Perlade, Claudia Kautzmann-Bota, Claudia Leiber, Cristina Rusu...